

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS



VOUS INVITENT A LEUR TIR EN SALLE 2 X 18 Mètres
Qualificatif pour les Championnats de France

SOUS RESERVE DE RESTRICTIONS SANITAIRES LIEES AU COVID19

Le Dimanche 8 Novembre 2020

au gymnase MARIE MARVINGT

Complexe sportif de Peyrolles (direction le Puy Mary) à AURILLAC

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Ouverture du greffe	8 h 15	12 h 15
Echauffement 30 minutes	8 h 45	12 h 45
Début des tirs	9 h 30	13 h 30
Résultats et remise des prix	Vers 17 h 00'	

INSCRIPTIONS	1 DEPART	2 DEPARTS
ADULTES (S1-S2-S3)	10 €	16 €
JEUNES (B-M-C-J)	8 €	12 €

➤ **CONTACT POUR LES INSCRIPTIONS** : AVANT LE VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 - 18 H

Mail : jacques.maure@aliceadsl.fr Tél. Jacques MAURÉ : 06 83 41 06 17

Il est demandé aux archers du secteur d'AURILLAC de s'inscrire, en priorité, le matin.

➤ **REGLEMENT** : Volées de 3 flèches AB/CD blasons de 40 ou 60 et tri spots pour les arcs à poulies.

Les archers classiques peuvent tirer sur **tri spot** sur demande **lors de l'inscription**.

➤ **ARBITRES**: Jean Pierre DIMOYAT – Jean Pierre GALEYRAND

➤ **MESURE LIEES AU COVID** :

✓ Afin de garantir votre sécurité, **le port du masque sera obligatoire** pour tout individu présent dans le gymnase qu'il soit organisateur, arbitre, entraîneur, spectateur... **Seuls les archers peuvent enlever leur masque dans l'aire de pratique et ce, seulement pendant le temps de pratique**. Les droitiers et gauchers seront regroupés ensemble afin de ne pas être face à face sans masque ; la latéralité est à préciser lors de l'inscription

✓ **Pas de remise de prix à l'issue de la compétition**

✓ **Pas de buvette et de pot de l'amitié**

Licence 2020-2021 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sports obligatoires

Un cadeau de bienvenue sera offert à chaque participant